



communiqué de presse

PARIS,
LE 2 FÉVRIER 2023

CONTACT
Alexandre Arlin
T. +33 (0)1 55 55 60 15
alexandre.arlin@hceres.fr

LE HCÉRES LANCE UNE NOUVELLE PUBLICATION : LES SYNTHÈSES RECHERCHE PAR UNIVERSITÉ

Le Hcéres (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) souhaite éclairer davantage les universités, leurs partenaires, les collectivités et l'État en publiant des synthèses de l'évaluation de la recherche par université.

Ces synthèses sont fondées sur les rapports d'évaluation des unités de recherche élaborés par les comités d'experts mis en place par le Hcéres. Elles fournissent ainsi une caractérisation de la recherche de l'établissement et une vision globale de la performance dans les différents domaines scientifiques.

Elles constituent pour la gouvernance des universités un outil de pilotage de la politique scientifique et elles éclairent pour les organismes de recherche leur action partenariale avec les universités. Au-delà, aussi bien pour les autorités publiques territoriales que pour les acteurs économiques et sociaux, elles identifient les forces scientifiques particulières des universités et fournissent des éléments de positionnement de l'établissement à l'échelle française et internationale.

Leur élaboration mobilise les appréciations qualitatives recueillies lors de l'évaluation des unités de recherche implantées dans l'établissement ainsi que des indicateurs bibliométriques produits par l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) au sein du Hcéres.

Ces nouvelles « synthèses recherche » fournissent ainsi en quelque sorte, pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de la recherche en France, le tableau scientifique spécifique d'un établissement d'enseignement supérieur, sa « signature » singulière par laquelle il s'affirme dans l'espace régional, national, européen et international de la recherche.

Le Hcéres espère que ce nouvel outil sera précieux pour les établissements comme pour leurs partenaires. Au vu des retours constatés, il s'efforcera de l'améliorer au fil de temps, de développer un outil analogue pour la formation avec les rapports par cycles de formation prochainement produits et de renforcer ainsi l'efficacité, l'utilité et l'impact de ses évaluations.

Les premières « synthèses recherche » concernent les universités de la région Nouvelle Aquitaine. Elles sont disponibles en ligne sur le site internet du Hcéres. Dès la vague C, le Hcéres produira les « synthèses recherche » de certaines écoles parmi les plus impliquées en recherche pour enrichir leur évaluation intégrée.

LE HCÉRES
Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.